

## LES FAITS MARQUANTS DE LA GTAP 2: MERCREDI 13 FEVRIER 2008

Les délégués à la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées (GTAP 2) se sont réunis, tout le long de la journée, en plénière où il ont procédé à l'examen de documents de séance (DS) portant sur l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme de travail sur les aires protégées (PTAP) et sur les Options offertes pour la mobilisation, en toute urgence, par le biais de différents mécanismes des ressources financières en quantité suffisantes et en temps voulu pour la mise en œuvre du PTAP.

### PLENIERE

#### 'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PTAP:

Ositadinma Anaedu (Nigeria) a présidé la réunion et a invité les délégués à examiner le DS con'avancement de la mise en œuvre du PTAP. Le BRESIL, appuyé par le MALI et contré par la Slovaquie, UE, a déclaré que le document ne rendait pas tout à fait compte des discussions précédentes de la GTAP 2.

Au sujet de la finalisation de l'étude des lacunes écologiques pour la réalisation des objectifs de 2010 et de 2012, le BRESIL, appuyé par l'URUGUAY et le BURKINA FASO, a souligné le besoin de mentionner que certains pays nécessiteront une aide pour accomplir cette tâche et a suggéré de favoriser l'application "d'outils et de mesures politiques" en vue de mieux intégrer les AP dans les paysages terrestres/marins plus larges, par opposition à la référence à la "planification spatiale." L'UE a préféré le maintien de la référence à la planification spatiale. Passant à la rubrique consacrée à la l'amélioration de l'efficacité de la gestion, le BRESIL a suggéré d'y supprimer la référence aux suivi et évaluation, dont le maintien a été préféré par d'autres participants, et a approuvé l'insertion de "collaboration avec les parties et les donateurs," comme proposé par de nombreux pays. Le SWAZILAND, au nom du GROUPE AFRICAIN, a approuvé le besoin d'un financement pour le soutien de la mise en application des recommandations, le renforcement des capacités et l'application d'outils de gestion. Le délégué a également suggéré l'insertion d'un délai allant jusqu'à 2009 pour la finalisation des études des lacunes écologiques menées par les pays. L'ETHIOPIE a suggéré de demander au FEM de mettre à disposition des fonds pour permettre aux parties de finaliser leurs études des lacunes écologiques.

Rappelant les éléments de la décision VIII/24 (Aires protégées) de la CdP, concernant le soutien financier, le BRESIL, le CANADA et l'UE, ont proposé une formulation supplémentaire

sur le besoin pour les parties et les institutions de financement multilatérales, de fournir un soutien financier aux pays en développement et, en particulier, aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement, ainsi qu'aux pays en transition vers l'économie de marché.

Les délégués ont ensuite débattu de la désignation d'un point focal national (PFN) chargé de la mise en œuvre du PTAP. L'URUGUAY, le BRESIL, le TCHAD et d'autres ont fait part de leurs réserves concernant la prolifération potentielle des points focaux et la duplication d'activités, tandis que l'UE, appuyée par le GROUPE AFRICAIN, le COSTA RICA, les BAHAMAS, la GUINEE et l'ARGENTINE, a appelé à la désignation du PFN chargé des AP. La Croatie, au nom des pays de la région EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (ECE), a expliqué que cela n'implique pas une structure ou institution uniques, mais seulement la désignation d'une personne chargée de coordonner les activités. Le MALI, l'EQUATEUR et le TADJIKISTAN ont recommandé que les parties mettent en place une structure souple pour la gestion des AP, les pays déterminant le mécanisme approprié pour la coordination de la CDB au niveau national. La COLOMBIE a souligné le besoin d'améliorer l'efficacité des points focaux disponibles.

Le BRESIL, appuyé par la CHINE, le BURKINA FASO, la SYRIE et l'ARGENTINE, a suggéré de supprimer la référence à la transmission au secrétariat des données concernant les sites d'AP potentiels déterminés sur la base de l'étude des lacunes. Le COSTA RICA, appuyé par l'EQUATEUR, l'UE, l'ETHIOPIE et les BAHAMAS, a préféré son maintien, le MEXIQUE ajoutant qu'elle se réfère à l'étude des lacunes "écologiques." Le CANADA, appuyé par le PAKISTAN et la SUISSE, a proposé un libellé de rechange stipulant que les parties devraient transmettre au secrétariat, des rapports nationaux sur la mise en œuvre du PTAP. Le COSTA RICA, appuyé par l'EQUATEUR, a proposé un libellé supplémentaire appelant les institutions multilatérales et bilatérales à renforcer leur soutien technique et financier pour la mise en œuvre de l'étude des lacunes, l'échange d'expériences et la création de mécanismes financiers.

Les délégués ont débattu du type de comité requis pour fournir des conseil sur les voies et moyens d'accélérer la mise en œuvre du PTAP: Le BRESIL a souhaité "comité de soutien;" la CHINE, appuyée par le CANADA, a inséré une référence à "un comité et/ou mécanisme;" et la SYRIE, contrée par l'ARGENTINE et d'autres, a appelé à un "comité de haut niveau." L'ARGENTINE a fait objection à l'insertion d'une référence directe à la représenta-

tion du secteur privé au sein du comité. Le président Anaedu a offert “comités consultatifs” en guise de compromis, et la question est restée en suspens.

Le BURKINA FASO a suggéré de déplacer vers le préambule, la référence aux ensembles de données concernant la pertinence des AP pour le piégeage du carbone, tandis que le BRESIL a requis sa suppression. L’UE, le PEROU et l’ECE y ont fait objection, le PEROU et l’ECE suggérant une référence plutôt à la fixation du carbone. D’autres propositions ont englobé l’adjonction de libellés portant sur l’importance des réseaux écologiques fonctionnels et sur l’amélioration du transfert des technologies.

Les délégués ont débattu des mesures visant à soutenir la cogestion des AP et la participation des communautés autochtones et locales. La TURQUIE, le CANADA, le BRESIL, l’AUSTRALIE, l’ARGENTINE et le COSTA RICA ont indiqué que la CdP devrait plutôt “inviter les” que “demander aux” parties de mettre en application de telles mesures. La NOUVELLE ZELANDE et le CANADA ont requis la suppression des références stipulant que les AP cogérées, les AP privées et celles gérées par les communautés autochtones et locales devraient être reconnues “à travers les législations nationales.” Le CANADA, le KENYA et le NEPAL ont déclaré que ces APA devraient plutôt être “reconnues” en tant qu’AP qu’être “intégrées” dans la gestion des AP. La TURQUIE a demandé la suppression du libellé stipulant que la participation devrait être compatible avec la législation internationale applicable. La NOUVELLE ZELANDE, le CANADA et l’ARGENTINE, contrés par l’UE, ont requis la suppression du libellé stipulant que la participation des communautés autochtones et locales devrait s’effectuer “dans le plein respect de leurs droits et la reconnaissance de leurs responsabilités.” La MALAISIE a déclaré que les connaissances des communautés autochtones et locales devraient être “intégrées selon ce qu’il convient.”

Le CANADA et l’AUSTRALIE, contrés par le BRESIL, ont suggéré de remplacer la référence aux instruments relatifs au partage des avantages par un libellé portant sur les contributions des AP au développement durable local. L’INDE et le BRESIL ont proposé de remplacer le libellé appelant à la tenue de forums régionaux et sous-régionaux pour l’établissement d’AP transfrontalières par un libellé appelant à des “mécanismes bilatéraux ou multilatéraux pour la coopération.” Le COSTA RICA a proposé d’ajouter une référence au renforcement des capacités dans le domaine de l’élaboration d’outils pour le suivi de l’état d’avancement de la mise en œuvre du PTAP, tandis que la THAÏLANDE a demandé l’intégration de la révision des politiques et législations nationales en guise d’indicateur supplémentaire.

Au sujet de l’établissement des rapports nationaux, la NOUVELLE ZELANDE, appuyée par CUBA, a appelé à la suppression de la référence à des “mécanismes électroniques continus de communication des données.” L’AUSTRALIE, appuyée par le CANADA, a appelé à la suppression du libellé portant sur la mise en place de réseaux de données nationales et régionales, et la CHINE a suggéré de le remplacer par une requête aux parties de mettre en place un réseau pour faciliter l’échange d’informations sur les progrès accomplis, aux niveaux national et régional, dans la mise en œuvre du PTAP.

Au sujet de la formation de réseaux intergouvernementaux et interinstitutionnels, la CHINE, appuyée par le BRESIL, a appelé à la suppression du terme “réseaux d’appui régionaux” et à l’éclair-

cissement du terme “institutions expertes.” Le CANADA a souligné que seules les données “publiques” seront échangées, et la NOUVELLE ZELANDE a suggéré d’ajouter que le PTAP soit mis en œuvre “selon ce qu’il convient.”

Le BRESIL a appelé à un éclaircissement du terme “UNEP/IUCN TEMATEA,” qui avait été fourni par l’UICN et CUBA, qui ont expliqué qu’il s’agissait là d’un module thématique consacré aux AP, après quoi, les délégués ont décidé de retenir la référence.

Au sujet du soutien financier et technique pour la tenue d’ateliers sous-régionaux, le BRESIL et l’ARGENTINE ont appelé à la tenue d’ateliers dans toutes les régions. Au sujet de l’élaboration d’outils pour la mise en œuvre, la SYRIE, appuyée par l’ETHIOPIE, a appelé à la suppression de “sous réserves de disponibilité de fonds,” et le BURKINA FASO, appuyé par la NOUVELLE ZELANDE et contré par le BRESIL, a appelé à la mise à disposition des outils plutôt dans “les langues des Nations Unies” que dans “les principales langues.”

**OPTIONS OFFERTES POUR LA MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES:** Le président Anaedu a introduit un DS portant sur la mobilisation de ressources financières pour la mise en œuvre du PTAP, invitant les parties à présenter leurs observations d’ordre général. Encourageant les parties à rester concentrées, le BRESIL a réitéré que les questions de financement doivent être examinées dans le cadre de la décision VIII/24, qui appelle à un financement nouveau et supplémentaire pour la mise en œuvre du PTAP et d’autres accords internationaux sur le financement du développement. Les discussions se poursuivront jeudi.

### **DANS LES COULOIRS**

La GTAP 2 passant à la question de l’évaluation de l’état d’avancement de la mise en œuvre, dans les couloirs, les délégués ont déclaré être peu surpris par la tournure prise par les événements de la journée, “comme prévu” a fait observer l’un, et un autre a affirmé qu’il n’y a pas eu de surprise dans l’évaluation de la mise en œuvre du PTAP. Mais, à l’approche de la fin de journée, certains en étaient à s’interroger sur l’aboutissement. Les observations du président à propos des travaux comme étant menés dans un “cadre informel” ont donné lieu à une confusion sur la situation des négociations de la journée. Les délibérations ont amené un certain nombre d’ONG à déduire qu’elles n’avaient pas le droit de parler dans ce cadre, le représentant de l’une d’elles notant que cela était en contradiction avec la pratique normale de la CDB. D’autres, toutefois, ont soutenu qu’on devait avoir une vue plus large, soulignant que les délégués non étatiques disposent de libertés plus grandes que dans le passé récent et que la primauté des parties devait être respectée.

Au moment où les délégués quittaient le bâtiment, parlant du démarrage cahoteux de la discussion autour du DS consacré aux Options offertes pour la mobilisation des fonds, en fin d’après-midi, plusieurs participants ont fait observer que “la vraie besogne du groupe de travail va commencer” et que certaines parties “s’apprêtent à une nouvelle bataille sur le financement.” Contemplant le document, un délégué a noté que les pays donateurs pourraient s’y trouver surpris, ayant à traiter un document renfermant quelques unes des références les plus fortes à un “financement nouveau et supplémentaire,” de l’histoire récente de la CDB.